



"Je vais porter plainte!": quand des parents menacent les enseignants

Paris, 3 avr. 2019 (AFP) -

Le récent suicide d'un professeur, accusé de violences par une mère d'élève, émeut la communauté éducative et traduit une dégradation des relations avec certains parents, qui n'hésitent plus à brandir la menace de plaintes.

Dimanche, près de 2.000 personnes ont marché dans les rues d'Eaubonne (Val-d'Oise) où Jean Willot, 57 ans, s'est donné la mort mi-mars après avoir appris qu'une plainte était déposée contre lui pour violences aggravées sur un enfant.

Ce drame ébranle la communauté éducative: "Les faits ont beaucoup ému", a reconnu le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer mardi à l'Assemblée nationale. Il a dénoncé à la fois un "phénomène de judiciarisation des relations sociales, et de consumérisme vis-à-vis de l'école, quand on en vient à porter plainte de manière abusive". Une pétition "justice pour Jean Willot", qui a recueilli pour l'heure plus de 10.000 signatures, alerte sur "la multiplication de ces plaintes qui entachent très gravement la relation enseignant-parent".

Selon le ministère de l'Education, impossible de dire si le nombre de plaintes augmente mais "il est indéniable que l'activation de la menace est plus fréquente qu'avant".

Julia (prénom modifié), professeure en maternelle dans une école du 18ème arrondissement de Paris, peut en attester: "C'est devenu une menace assez fréquente depuis quelques années. Par exemple, il y a quelques semaines, le père d'un élève, griffé par un autre, m'a hurlé dessus au téléphone en me jurant qu'il allait porter plainte contre l'école et contre moi". Elle s'est sentie "écoeurée" car elle estime "se donner beaucoup de mal" pour cet élève.

Dans mon école, "on s'est tous fait agresser au moins une fois par un parent", témoigne aussi cette directrice d'école de l'académie de Montpellier.

"Dès qu'ils sont mécontents, pour une raison ou pour une autre, ils menacent de porter plainte", raconte-t-elle. Dans la majorité des cas, ces menaces ne sont pas mises à exécution mais elles peuvent sérieusement compliquer le quotidien.

- "Démunis" -

"Une fois, une mère, dont le fils avait reçu, selon elle, un coup de pied dans les testicules, m'a accusé de négligence en m'assurant que son enfant allait devenir stérile", raconte cette directrice, qui dit avoir été "soutenue par sa hiérarchie". L'affaire s'est finalement dégonflée grâce à des comptes rendus-médicaux, révélant en fait une infection urinaire.

Mais "je comprends que certains profs se sentent parfois démunis", dit-elle. Elle garde le souvenir de collègues "menottés" après des dépôts de plaintes, qui ont "pensé à changer de vie".

"Dans la très grande majorité des cas, ça se passe bien avec les familles", insiste Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, le premier syndicat du primaire. Mais "il est vrai qu'on sent aussi la montée d'une défiance envers l'école, favorisée par le discours politique actuel".

Et quand "ça se passe mal" avec un parent, "on a le sentiment d'être assez vite culpabilisé, de ne pas toujours être soutenu d'emblée par la hiérarchie", ajoute-t-elle. C'est d'ailleurs ce sentiment de solitude qui avait enclenché une avalanche de témoignages à l'automne sur les réseaux sociaux, sous la bannière [#pasdevague](#).

Après le suicide de Jean Willot, le ministre de l'Education a annoncé qu'un groupe de travail serait mis en place au ministère pour faire en sorte "qu'aucun professeur ne se sente seul" dans de telles circonstances. L'idée est de créer un "protocole d'accompagnement", y compris psychologique, lorsqu'un enseignant est visé par une plainte.

"Pendant longtemps l'école a été considérée comme un sanctuaire, non soumise au droit", souligne de son côté Valérie Piau, avocate spécialiste en droit de l'éducation. Elle se réjouit que des parents, "mieux informés", n'hésitent plus à saisir la justice, par exemple "quand un enfant en situation de handicap n'est pas scolarisé, ou quand un élève est harcelé et que rien n'est fait".

ito/fmp/jt/asm



PAYS :France
SURFACE :95 %
PERIODICITE :Quotidien



► 3 avril 2019 - Edition Fil Gen

Afp le 03 avr. 19 à 12 44.